

Haute-Goulaine Services, facilitateur du quotidien

À partir du 1^{er} avril, France Services – Agence postale communale, le Centre Communal d'Action Sociale [CCAS] et la Police municipale seront réunis en un seul et même site : Haute-Goulaine Services. Situé en plein cœur de bourg au 15 place Beau Soleil, ce nouveau pôle de proximité garantit accessibilité, disponibilité et confidentialité.



3 QUESTIONS À...

Fabienne Colas
ADJOINTE AUX
AFFAIRES SOCIALES

Vivre à Haute-Goulaine : Pourquoi avoir choisi de rassembler France Services – Agence postale communale, le CCAS et la Police Municipale en un seul et même pôle de proximité ?

Fabienne Colas : L'idée était de répondre au plus près à tous les besoins voire toutes les problématiques des administrés. Quand les locaux de la Poste se sont libérés, nous avons saisi l'opportunité de regrouper ces services à la population au même endroit. Ainsi les démarches des Goulainais sont simplifiées. Une personne qui a besoin d'avoir une information sur la CAF peut aussi avoir besoin d'un suivi social voire d'un conseil de la Police municipale. Plus la peine de se rendre sur plusieurs sites, tout est accessible dans le même bâtiment, au cœur des commerces de proximité et avec la garantie du respect de l'anonymat.

VHG : En quoi le CCAS et France Services sont-ils 2 services complémentaires ?

FC : Le Centre Communal d'Action Sociale [CCAS] accueille, informe, conseille, oriente et accompagne les Goulainais dans tout ce qui concerne l'amélioration de leurs conditions de vie en termes de logement, d'emploi, de santé... France Services étend aujourd'hui plus encore le bouquet de services en offrant à tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence, un accueil de proximité en lien avec les principaux partenaires nationaux et services de l'État et un accompagnement pour toutes leurs démarches numériques ou formalités administratives.

VHG : Outre ces 2 services proposés aux Goulainais, quelles sont les autres actions et/ou projets que vous menez dans le domaine social ?

FC : Plusieurs de nos projets vont se concrétiser cette année. Notre boutique solidaire, après avoir étendu ses horaires en janvier, va s'agrandir prochainement pour proposer une plus grande surface de dons. Nous mettons en place, à l'intention des seniors, des ateliers de prévention des chutes [cf Équilibr'âge en page 12] et, en lien avec la bibliothèque, le portage de livres au domicile de ceux qui ne peuvent pas ou plus se déplacer. Toujours pour ce public, nous réitérons les Cercles du Souvenir [cf page 12], l'atelier-mémoire Remue-Méninges et la Semaine Bleue. L'Analyse des Besoins Sociaux menée l'année dernière nous a alerté sur un besoin croissant en accompagnement numérique. En complément de France Services, nous organisons donc des permanences avec l'UDAF et bientôt avec le bailleur social CDC Habitat. Enfin nous menons une réflexion pour soutenir les Goulainais les plus vulnérables sur l'alimentation.

CCAS

Accueil téléphonique **du mardi au vendredi**, 9 h à 12 h (prise de RDV, pré-diagnostic, renseignements, orientation ...)

☎ **02 40 54 92 24** - ✉ social@hautegoulaine.fr

🌐 hautegoulaine.fr/quotidien/solidarite/le-ccas

Ses missions :

- accueillir, informer, orienter
- permettre l'accès aux droits pour tous
- soutenir moralement et financièrement
- contribuer au maintien à domicile
- rompre la solitude
- favoriser l'autonomie et la solidarité intergénérationnelle

DIFFICULTÉS PASSAGÈRES

- se faire aider financièrement pour régler ses factures (électricité, eau, cantine, garde des enfants) ou grâce à des bons d'achat alimentaires, sous conditions

TRANSPORT

- pouvoir voyager gratuitement sur le réseau ALEOP si bénéficiaire du RSA, travailleur en contrat aidé, personne handicapée [AAH] ou étranger en cours de régularisation
- emprunter le transport solidaire Les Roues d'Secours du Vignoble et être défrayé, sous conditions

PERSONNES ÂGÉES & EN SITUATION DE HANDICAP

- constituer son dossier d'aide sociale légale : frais de séjour en établissement, aide-ménagère
- bénéficier de la téléassistance
- s'inscrire sur le registre communal de prévention

INSERTION • obtenir une domiciliation pour recevoir son courrier et faire valoir certains droits

LOGEMENT

- être accompagné dans sa demande de logement social ou village retraite
- être hébergé en urgence

- **mardi** : 9 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h 30
- **mercredi** : 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h
- **jeudi** : 9 h à 12 h 30
- **vendredi** : 9 h à 17 h

☎ **02 55 11 43 30**

✉ hautegoulaine@france-services.gouv.fr

🌐 hautegoulaine.fr/quotidien/vos-demarches/france-services

Ses missions :

- accompagner dans les démarches administratives et numériques du quotidien
- être le relais auprès de ses 9 partenaires publics : Finances publiques, CAF, Assurance Maladie, Assurance Retraite, Agence Nationale des Titres Sécurisés [ANTS], Pôle Emploi, La Poste, MSA et Point Justice

France Services

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE

- créer et mettre à jour son CV
- retirer son dossier de retraite...

SANTÉ

- accéder à son compte Améli
- refaire sa carte vitale
- éditer son attestation de droits...

ÉTAT CIVIL & FAMILLE

- prendre rendez-vous pour (re) faire sa carte d'identité et/ou son passeport auprès d'une mairie agréée (pré-demande)
- déclarer la perte de ses papiers d'identité

- s'informer quand on attend un enfant (allocations, services, démarches et conditions)...

JUSTICE

- s'informer sur ses droits
- être orienté en cas de litige...

BUDGET

- demander une aide (allocation logement, RSA, prime d'activité)
- simuler ses diverses allocations
- déclarer ses revenus en ligne
 - gérer son bien immobilier sur impots.gouv.fr

- se renseigner sur les chèques énergie

- déposer sa demande de subvention sur MaPrimeRénov...

LOGEMENT & MOBILITÉ

- remplir sa demande d'APL
- renouveler son permis de conduire
- demander un certificat d'immatriculation (carte grise)
- en cas de vente ou d'achat d'un véhicule, effectuer la demande de certificat de situation administrative

Bon à savoir :

2 ordinateurs et 1 imprimante sont à disposition librement et gratuitement

Pourquoi se rendre à Haute-Goulaine Services ?



Police municipale

Permanences **du lundi au vendredi**, 9 h 30 à 10 h 30

En dehors de ces horaires,

☎ **02 40 54 92 29** - ✉ police@hautegoulaine.fr

🌐 hautegoulaine.fr/quotidien/securite/la-police-municipale-a-votre-ecoute

Ses missions :

- veiller au respect de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- renseigner et agir sur toutes les questions relatives à la protection des biens et personnes

CIRCULATION & STATIONNEMENT

- prévenir de comportements dangereux ou de vitesses excessives répétées
- avertir de stationnements gênants

NUISANCES DIVERSES

- s'informer en cas de problème de voisinage
- faire part de nuisances sonores
- alerter d'un cambriolage, d'un vol ou de dégradations
- indiquer un comportement suspect, déviant ou violent

ANIMAUX

- signaler un animal errant
- déclarer son chien dit dangereux

Agence postale communale

- **mardi** : 9 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h 30
- **mercredi** : 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h
- **jeudi** : 9 h à 12 h 30
- **vendredi** : 9 h à 17 h
- **samedi** : 9 h à 12 h 30

🌐 hautegoulaine.fr/quotidien/vos-demarches/agence-postale-communale

Sa mission : se substituer à l'ancien bureau de poste avec des horaires élargis.

COURRIER

- affranchir ses lettres et colis,
- acheter des timbres, colissimo et autres "prêt-à-poster",
- envoyer des recommandés, y compris à l'étranger,
- suivre ses chronopost,
- retirer ses colis et recommandés,
- réexpédier son courrier...